



26

Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

**Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia,
Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Angola à la
24^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.
2^{ème} Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Sierra Leone.**

Monsieur le Président,

L'Angola souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Sierra Leone et la félicite pour la collaboration institutionnelle dans l'élaboration de ce Rapport précis.

Nous saluons la détermination avec laquelle la Sierra Leone continue à lutter contre le virus Ebola qui affecte le pays.

L'Angola se félicite de la révision de la Constitution de 1991, en cours et qui prévoit l'adoption des nouvelles dispositions relatives à la peine de mort, à l'indépendance judiciaire, à la nationalité et à la discrimination fondée sur le sexe.

Nous encourageons la Sierra Leone à poursuivre ses efforts visant à l'élimination de toutes les restrictions discriminatoires concernant l'acquisition de la nationalité.

Malgré la situation difficile que le pays a dû affronté ses dernières années la Sierra Leone a mis en place la Commission vérité et réconciliation dont les recommandations ont été mises en œuvre à travers des réformes structurelles de l'Etat.

Ma Délégation recommande à la Sierra Leone ce qui suit:

1. d'accélérer la mise en œuvre du Plan national d'action contre l'exploitation de travail des enfants;
2. d'éradiquer la pratique des mutilations génitales féminines et de poursuivre ses efforts pour l'égalité des sexes;
3. de favoriser la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes.

Pour terminer, l'Angola souhaite en plain succès à la Sierra Leone pour son EPU.

Je vous remercie